

L’ACTION RÉPUBLICAINE DE DIEGO-SUAREZ : ASPIRATIONS ET DÉSILLUSIONS D’UNE LOGE MAÇONNIQUE COLONIALE (MADAGASCAR, 1913-1940)

Alexandre AUDARD
Doctorant en histoire
Université Paris-Cité
CESSMA-UMR 245

Résumé : *L’Action Républicaine*, loge maçonnique du Grand Orient de France, allume ses feux en 1913 à l’orient de Diego-Suarez. Dans cette enclave portuaire et militaire de l’Extrême-Nord de Madagascar, l’atelier apparaît jusqu’en 1940 comme un lieu de sociabilité coloniale parmi d’autres. Les rares archives que nous en conservons établissent d’ailleurs sa place périphérique dans le paysage maçonnique malgache et indianocéanique. Pourtant, analysés au prisme de l’histoire de la ville, ces documents permettent également de mettre au jour les ambitions plurielles et affirmées des fondateurs de la loge. Dès lors, la trajectoire modeste de *L’Action Républicaine* illustre de manière sous-jacente les paradoxes de la franc-maçonnerie en situation coloniale.

Mots clés : Madagascar – Franc-maçonnerie – Diego-Suarez (Antsiranana) – Colonisation – Grand Orient de France.

Abstract : *Action Républicaine, a Masonic lodge in the Grand Orient of France, lit its fires in 1913 in the east of Diego-Suarez. In this port and military enclave of the Far North of Madagascar, the workshop appeared until 1940 as a place of colonial sociability among others. The rare archives that we keep establish its peripheral place in the Malagasy and Indianocean Masonic landscape. However, analyzed through the prism of the city’s history, these documents also reveal the diverse and assertive ambitions of the lodge’s founders. Hence, the modest trajectory of Republican Action illustrates the underlying paradoxes of Freemasonry in a colonial situation.*

Keywords : Madagascar – Freemasonry – Diego-Suarez (Antsiranana) – Colonization – Grand Orient de France.

« Nous sommes ici nombreux et décidés !! » À la fin du printemps 1913, le président du conseil de l'ordre du Grand Orient de France reçoit des mots pleins d'enthousiasme en provenance de Madagascar¹. Une lettre lui annonce la formation, le 20 mai, d'un atelier provisoire à Diego-Suarez, ville portuaire de l'Extrême-Nord de l'île. Face à tant d'empressement, et vraisemblablement aussi en raison de quelques amitiés, la constitution symbolique que ces francs-maçons espèrent leur est immédiatement accordée. Le 13 septembre, Jules Rouhier, membre du conseil de l'ordre et grand inspecteur des loges de l'océan Indien, procède ainsi officiellement à l'allumage des feux de *L'Action Républicaine*, au rite français, et à l'installation de ses officiers². Dès lors, ses frères fondateurs promettent de travailler « dans le sens de la tradition maçonnique au progrès social en cette colonie³ ».

Cette première et unique loge de la ville complète un paysage maçonnique malgache préexistant⁴. À cette date, quatre autres loges sont implantées dans les orients de Tananarive, la capitale, et de Majunga, la principale ville portuaire du Nord-Ouest. Durant la période coloniale française (1896-1960), et plus précisément entre 1890 et 1945, quelques 800 francs-maçons identifiés, toutes obédiences confondues, se lient à l'une des 11 loges de l'île⁵. Pour la plupart fonctionnaires ou militaires, ils s'intègrent à un réseau maçonnique alors à son apogée et s'étendant à l'ensemble de l'Empire⁶. De fait, la ville portuaire de Diego-Suarez semblait, à bien des égards, destinée à accueillir tôt ou tard une loge. Seule ville fondée par le colonisateur français en 1885 dans la baie du même nom, avant même l'annexion de la Grande Île, elle accueillait proportionnellement le plus d'Européens durant ces années. Depuis 1898, elle était un « point d'appui stratégique de la Flotte » et constituait la principale base militaire hexagonale de la région – son principal architecte, le colonel puis général Joseph Joffre, avait d'ailleurs été initié en 1875 dans la fameuse loge parisienne *Alsace-Lorraine*. Enfin, à la jonction des différentes lignes maritimes du Sud-Ouest de l'océan Indien, elle était une ville de migration cosmopolite, économiquement attractive en raison de la présence des garnisons et de mines d'or ayant fait l'objet d'une ruée durant les

¹ Archives du Grand Orient de France (désormais AGODF), « Correspondance avec les loges », carton n°989, « Lettre du frère Jaquet au président du conseil de l'ordre » [Diego-Suarez, 30 mai 1913].

² *Idem*, « Procès-verbal d'installation de la loge *L'Action Républicaine* à l'orient de Diego-Suarez » [13 septembre 1913].

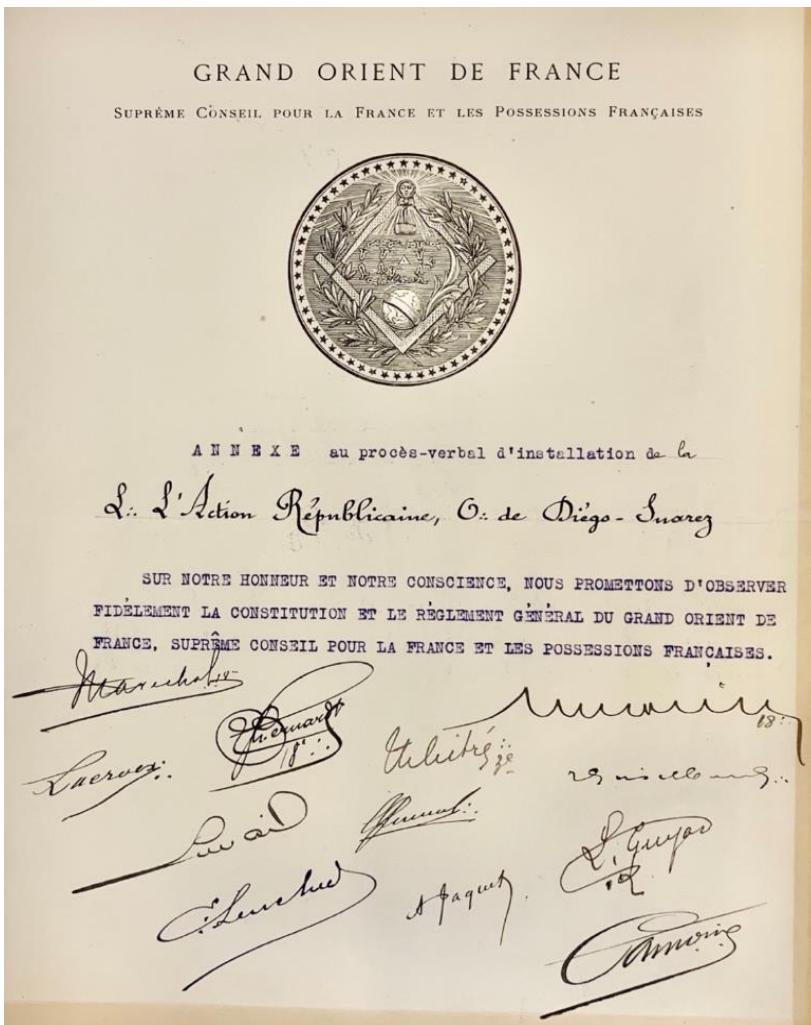
³ *Idem*, « Annexe au procès-verbal d'installation de la loge *L'Action Républicaine* » [13 septembre 1913] ; « Lettre des officiers dignitaires de la loge aux membres du conseil de l'ordre » [Diego-Suarez, 14 novembre 1913].

⁴ Olivier HAUREZ, *La Franc-maçonnerie à Madagascar : des origines à 1939*, mémoire de recherche (D.E.A.) en histoire (dir. Jean MARTIN), Paris, Université Paris IV – Paris-Sorbonne, 1989, 94 p. ; Jean-Luc LE BRAS, « Francs-maçons à Madagascar (1890-1945) : esquisse d'une approche géo-sociologique » dans Éric SAUNIER (dir.), *La Franc-maçonnerie dans les colonies : de l'Atlantique à la mer de Chine (XVIII^e-XX^e siècle)*, Paris, Maisonneuve & Larose-Hémisphères (coll. « Mers & Empires »), 2022, pp. 147-170.

⁵ Jean-Luc LE BRAS, *Répertoire des francs-maçons de Madagascar (1890-1940) : Grand Orient de France et Grande Loge de France*, brochure [conservée à la bibliothèque du GODF], 2020, 39 p. Parmi eux, citons notamment le célèbre député Blaise Diagne, fondateur de l'un des trois ateliers de l'orient de Tamatave, principale ville portuaire et économique de la côte Est. Sur son parcours, voir *idem*, *Blaise Diagne à Madagascar (1902-1908) : le séjour mouvementé d'un fonctionnaire colonial, franc-maçon et ambitieux*, Le Vésinet, Association *Images & mémoires*, 2018, 76 p. Sur la colonisation de Madagascar par la France (1896-1960) : Faranirina V. RAJAONAH, « Le moment colonial » dans Sylvain URFER (coord.), *Histoire de Madagascar : la construction d'une nation*, Paris, Maisonneuve & Larose-Hémisphères, 2021, pp. 189-231 et Jean FREMIGACCI, *État, économie et société coloniale à Madagascar (fin XIX^e siècle-1940)*, Paris, Karthala, 2014, 616 p.

⁶ Concernant le Grand Orient de France, la principale obédience française et celle étudiée dans le cadre de cet article, se référer à Patrice MORLAT, *La République des Frères : le Grand Orient de France de 1870 à 1940*, Paris, Perrin, 2019, 843 p. et « Orients » extrêmes : les loges coloniales du Grand Orient de France, 1870-1940, Paris, Les Indes Savantes, 2021, 433 p. Plus largement, voir Éric SAUNIER (dir.), *La Franc-maçonnerie dans les colonies...*, op. cit.

années 1908-1912⁷. En somme, Diego-Suarez était l'archétype de ces villes portuaires impériales, qui étaient autant d'escales pour des gens de mer à la recherche d'intégration et enclins à la solidarité. Ces ports étaient donc naturellement de solides points d'ancrage de la franc-maçonnerie⁸. En 1924, les frères de *La Côte Est*, à l'orient de Tamatave, principal port économique de l'île, justifient ainsi la création de leur atelier par « le nombre relativement élevé des francs-maçons en résidence actuellement à Tamatave, l'importance progressivement croissante de cette ville [et] le passage fréquent des francs-maçons voyageurs en transit ou appartenant au personnel des compagnies de navigation⁹. »



AGODF, « Annexe au procès-verbal d'installation de la loge *L'Action Républicaine*, à l'orient de Diego-Suarez » [13 septembre 1913].

⁷ Alexandre AUDARD, « Un Klondike aux colonies. Migrations d'aventure et affirmations cosmopolites à Diego-Suarez (Madagascar, 1898-1916) », *Histoire urbaine*, n°63, 2022, pp. 63-82.

⁸ Pour aller plus loin, voir Cécile REVAUGER et Éric SAUNIER (dir.), *La Franc-maçonnerie dans les ports*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux (coll. « Monde Maçonnique »), 2012, 216 p.

⁹ Olivier HAUREZ, *La Franc-maçonnerie à Madagascar...*, op. cit., p. 22.

Bien que la formation de *L'Action Républicaine* puisse donc sembler de prime abord évidente, elle n'en demeure pas moins équivoque. Étudiées à l'échelle de l'île, de la région ou bien vis-à-vis du monde maçonnique, les ambitions de la loge paraissent conventionnelles et bien moins affirmées que celles des loges plus prestigieuses de Tananarive. Diego-Suarez est en effet une ville enclavée, généralement considérée comme une seule base militaire ennuyante et dépréciée de la plupart des administrateurs¹⁰. La correspondance qu'entretient la loge avec l'obédience de 1913 à 1940 est avant tout administrative. Elle ne contient aucune planche et nous incite à appréhender *L'Action Républicaine* comme un lieu de sociabilité parmi d'autres, rencontrant les mêmes difficultés que toutes les loges coloniales. Aucun document ne nous indique les motivations profondes de ses fondateurs. Pourtant, étudiée au prisme de la ville et de ses membres, la loge semble révéler des aspirations premières bien plus politiques que le simple « passage fréquent de francs-maçons voyageurs ». Dès lors, dans quelle mesure l'histoire de Diego-Suarez nous permet-elle de mieux comprendre la création puis la trajectoire de *L'Action Républicaine* ?

I) L'EXPRESSION D'UN COLONAT URBAIN REVENDICATIF

Tout d'abord, en dépit de la forte maritimité de la ville, il serait réducteur de qualifier *L'Action Républicaine* de « loge de marins¹¹ ». Seuls 16 des 82 francs-maçons associés à l'histoire de la loge sont liés au monde de la navigation (23 en comprenant les douaniers et contrôleurs fiscaux)¹². De même, malgré la dimension géopolitique de la cité et la proximité des garnisons, elle n'est pas non plus une loge « de militaires » puisque seulement 13 d'entre eux s'y rattachent¹³. Au demeurant, comme ailleurs dans l'Empire, la répartition socio-professionnelle de la loge, majoritairement composée de fonctionnaires (58,5%), paraît en fait assez classique¹⁴. En outre, « marins » et militaires ne semblent avoir été ni les plus influents ni les plus actifs de ses membres. Aucun d'entre eux ne figurent par exemple parmi le collège des cinq officiers installés le 13 septembre 1913 : Alfred-Claude Jaquet (premier maillet) est ingénieur des travaux publics, Alexandre Moinard (second maillet) est un industriel et négociant, Antoine Maréchal (troisième maillet) est agent payeur, Jules-Émile Lenclud (orateur) est instituteur et Eugène Camoin (secrétaire) est conducteur des travaux publics¹⁵. Précisons d'ailleurs, dès à présent, qu'Alfred-Claude Jaquet et Alexandre Moinard sont les deux seuls vénérables de l'histoire de l'atelier.

Ces premiers officiers et fondateurs de la loge sont des maçons engagés, présents depuis plusieurs années à Madagascar. Alfred-Claude Jaquet (né en 1873), reçu maître en 1897 dans la loge *Union et Solidarité*, à l'orient de Montluçon (département de l'Allier),

¹⁰ « Quant aux fonctionnaires et aux officiers du corps d'occupation qui critiquaient la ville, ils se croyaient tous déchus ou être en punition lorsque le sort les désignait pour servir à Diego-Suarez » se souvient ainsi Alphonse Mortages, colon notoire de la ville durant ces années, dans ses mémoires : Alexandre AUDARD (éd.), *Papa Volamena : mémoires d'un marin chercheur d'or (Alphonse Mortages, Anecdotes et souvenirs vécus, 1938, nouvelle édition annotée)*, Paris, Maisonneuve & Larose-Hémisphères, 2022, p. 184.

¹¹ Jean-Luc LE BRAS, « Francs-maçons à Madagascar (1890-1945) », *op. cit.*, p. 157.

¹² *Ibid.*, pp. 157-158.

¹³ *Ibid.*, p. 158.

¹⁴ La liste des francs-maçons de la loge identifiés grâce aux archives est consultable dans *idem, Répertoire des francs-maçons de Madagascar, op. cit.*, pp. 13-14. Sur leurs situations à Diego-Suarez, on trouvera notamment des informations dans la presse locale, le *Journal officiel de Madagascar et Dépendances* ou bien le *Guide-annuaire de Madagascar et Dépendances*.

¹⁵ AGODF, « Correspondance avec les loges », carton n°989, « Procès-verbal d'installation de la loge *L'Action Républicaine* à l'orient de Diego-Suarez » [Diego-Suarez, 13 septembre 1913].

est l'un des fondateurs en 1903 de la loge *La France Australe*, à l'orient de Tananarive, dont il devient le vénérable de 1904 à 1912 – il était auparavant affilié à la loge *Imerina*, du même orient, mais appartenant à la Grande Loge de France¹⁶. Déjà Chevalier Kadosh (30^e) en 1908, il est renseigné en 1923 comme « représent[ant] pour les maçons comme pour les profanes l'idéal maçonnique à Madagascar » et un ami proche de Victor Augagneur, ancien gouverneur général de l'île de 1905 à 1909 et franc-maçon notoire¹⁷. Il est nommé et muté à Diego-Suarez, quelques mois seulement avant la fondation de *L'Action Républicaine*, chef du service régional des travaux publics¹⁸. Alexandre Moinard (né en 1866), de son côté, a été initié en 1899 puis reçu maître en 1900 dans la fameuse loge parisienne *Les Frères unis et inséparables*¹⁹. À Madagascar, il est d'abord affilié à la loge *Avenir Malgache*, à l'orient de Tamatave, jusqu'à son extinction en 1904, tout en étant la même année en France l'un des fondateurs de la loge *L'Émancipation Thouarsaise*, à l'orient de Thouars (département des Deux-Sèvres). En 1913, il est Chevalier Rose-Croix (18^e). Installé à Diego-Suarez depuis les années 1890, il en est l'un des plus anciens colons français mais aussi l'un de ses notables les plus influents. Il a en effet été président de la chambre consultative de commerce de la ville, membre de la commission municipale, conseiller du commerce extérieur de la France, etc. En 1909, il est décoré de la Légion d'honneur entre autres pour sa participation « au développement du port de commerce de Diego », « son utile concours à l'administration » et ses « convictions fermement républicaines »²⁰. Quant à Jules-Émile Lenclud (né en 1878) et Eugène Camoin (né en 1874) – nous ne disposons pas d'informations sur le parcours maçonnique d'Antoine Maréchal, alors Chevalier Rose-Croix (18^e) et affecté à Diego-Suarez en 1913²¹ –, ils fréquentaient tous deux les loges de Tananarive²². Le premier, initié en 1904 dans la loge *La France Australe* avant de fréquenter celle de l'*Imerina*, est Chevalier Rose-Croix (18^e) en 1908. Il est affecté à Diego-Suarez en 1911 en tant que directeur de l'école professionnelle, tout comme sa femme, également institutrice et nommée directrice de l'école européenne²³. Le second, initié en 1906 dans la loge *Phare de la Renaissance*, à l'orient de Marseille, est reçu maître dans celle de *La France Australe* en 1910. Déjà affecté dans la région auparavant, il est nommé agent voyer à Diego-Suarez en 1913²⁴. Sans pouvoir revenir ici sur le parcours des autres frères fondateurs, non identifiés pour plusieurs d'entre eux, ou de ceux ayant rapidement intégré la loge, citons néanmoins celui de Damien Estèbe (né en 1874), géomètre, initié à *La France Australe* en 1909, présent comme compagnon lors de la fondation de *L'Action Républicaine*

¹⁶ Les différents renseignements sur son parcours maçonnique proviennent de : AGODF, « Fichier antimaçonnique de Vichy », lettre J, « Jacquet [sic], Alfred-Claude » [Paris, 1942] ; *idem*, « Correspondance avec les loges », carton n°989, « Avis de démission du frère Jaquet [sic] de la loge *L'Action Républicaine* » [Diego-Suarez, 12 juillet 1916] ; Patrice MORLAT, « *Orients* » extrêmes..., *op. cit.*, pp. 396-397.

¹⁷ Sur cette proximité entre les deux hommes, voir Jean FREMIGACCI, *État, économie...*, *op. cit.*, p. 286, 315 et 480. Selon l'auteur, Jaquet doit l'intégralité de sa carrière à la franc-maçonnerie et en particulier à Victor Augagneur. Simple garde de milice en 1899, il est ainsi nommé ingénieur en 1911, lorsque Augagneur devient ministre des Travaux Publics.

¹⁸ *Journal officiel de Madagascar et Dépendances* (désormais JOMD), n°1407, 15 mars 1913, p. 327.

¹⁹ Sur son parcours maçonnique : AGODF, « Fichier antimaçonnique de Vichy », lettre M, « Moinard, Alexandre » [Paris, 1942] ; Jean-Luc LE BRAS, *Répertoire des francs-maçons de Madagascar*, *op. cit.*, p. 12.

²⁰ Archives nationales (Pierrefitte-sur-Seine), base Léonore, 19800035/737/83616, « Moinard Alexandre ».

²¹ JOMD, n°1397, 4 janvier 1913, p. 14.

²² Sur leurs parcours maçonniques : AGODF, « Fichier antimaçonnique de Vichy », lettre L, « Lenclud, Jules, Émile » [Paris, 1942] ; lettre C, « Camoin, Eugène, Charles » [Paris, 1942].

²³ JOMD, n°1299, 18 février 1911, p. 116.

²⁴ *Idem*, n°1415, 10 mai 1913, p. 552.

et reçu maître dans cette loge le 11 novembre 1913²⁵. Arrivé à Diego-Suarez en 1912²⁶, il s'agit du troisième conducteur des travaux publics de la loge.

Au vu de la situation de Diego-Suarez en cette année 1913, tout porte à croire que la formation de la loge, par un groupe réduit de francs-maçons directement impliqués dans le développement et l'administration de la ville, est avant tout contextuelle. En effet, le colonat de la ville est confronté à d'importantes angoisses et difficultés. De nombreuses rumeurs annoncent depuis plusieurs années le déclassement du « point d'appui de la Flotte », la suppression des garnisons déjà réduites après l'Entente cordiale et donc l'inexorable déclin de la ville, économiquement liée à ses militaires. L'année précédente, le 21 mai, 18 notables de la ville, entre autres menés par le premier adjoint au maire Alexandre Moinard, rédigeaient une cinglante lettre de doléances adressée au député de La Réunion Léon Gasparin pour qu'il la relaie auprès du ministre des Colonies²⁷. Ces habitants dénonçaient publiquement l'insuffisance des crédits octroyés par le gouvernement général de Madagascar, le manque d'infrastructures, le sous-investissement économique mais aussi la crainte de la suppression du point d'appui qui provoquerait « la ruine de toute une ville ». Selon eux « Diego-Suarez [...] est de plus en plus délaissé par l'administration supérieure de la Colonie » alors « que Madagascar [...] est une Colonie méritant d'attirer l'attention de la Mère Patrie et où peinent et travaillent avec ardeur des gens honnêtes et sincères qui doivent être soutenus »²⁸. Au même moment, pour appuyer leurs protestations, les membres de la Chambre de commerce, dont Alexandre Moinard est un membre éminent, démissionnaient²⁹. À Diego-Suarez, pour le colonat, l'année 1913 succède donc à une année 1912 contestataire, de surcroît conclue par un cyclone ravageur en novembre. La publication en 1914 d'un manifeste sur le maintien du point d'appui souligne la profondeur du malaise³⁰, accentué par la presse coloniale qui se fait le relais du discours décliniste ambiant.

Alfred-Claude Jaquet et Alexandre Moinard, tous deux déjà fondateurs de loges, y répondent vraisemblablement à leur manière. Le choix d'un nom tel que *L'Action Républicaine* et d'un sceau ayant pour effigie Marianne n'a rien d'anodin. Il s'agit pour ces maçons de défendre les intérêts de la ville, selon eux abandonnée par les autorités, et de soutenir le projet colonial dans l'Extrême-Nord de Madagascar.

²⁵ Sur son parcours maçonnique : AGODF, « Fichier antimaçonnique de Vichy », lettre E, « Estèbe, Damien » [Paris, 1942]. Notons que Frédéric Estèbe (1863-1936), grand maître du Grand Orient de France en 1930, a été administrateur-maire de Diego-Suarez de 1909 à 1910. Les deux hommes n'avaient néanmoins pas de lien de parenté.

²⁶ JOMD, n°1370, 29 juin 1912, p. 634.

²⁷ Il est d'ailleurs probable qu'Alexandre Moinard et Léon Gasparin, lui-aussi franc-maçon, se connaissaient personnellement. Avant d'être initié en 1909, ce dernier avait fait une première demande en 1903 auprès de la loge *Avenir Malgache*, à l'orient de Tamatave, à laquelle appartenait Alexandre Moinard. Voir Jean-Luc LE BRAS, *Blaise Diagne à Madagascar*, *op. cit.*, p. 25.

²⁸ Archives nationales d'Outre-mer (désormais ANOM), MAD 100, « Lettre de doléances remise au député Gasparin par dix-huit notables de la ville de Diego-Suarez » [Diego-Suarez, 21 mai 1912].

²⁹ *Idem*, « Noms et qualités des signataires de la lettre de doléances remise au député Gasparin » [Diego-Suarez, 5 juin 1912].

³⁰ Louis GOULUT, *Le point d'appui de Diego-Suarez et sa nécessité stratégique*, Diego-Suarez, Librairie Chatard (série « L'Action extérieure des Peuples modernes »), 1914, 64 p., 1 carte et 1 feuillet.



AGODF, « Sceau de la loge *L'Action Républicaine*, à l'orient de Diego-Suarez ».

II) LA VIE DES IDÉES DE *L'ACTION RÉPUBLICAINE*

Les membres de l'atelier font le choix d'installer leur temple au cœur de la ville dite « européenne ». L'emplacement, à l'angle de la rue Joffre et de la rue du Catinat (actuelle rue Gouraud)³¹, est stratégique puisqu'à proximité des bâtiments de l'administration et de l'avenue Colbert, véritable artère économique. Il est aussi symbolique, puisqu'il domine le port situé en contrebas. Les frères se placent immédiatement sous le patronage direct du ministre Victor Augagneur – rappelons-le, ami proche d'Alfred-Claude Jaquet, ancien maire de Lyon et ancien gouverneur général de Madagascar – qui est leur délégué à l'assemblée générale du Grand Orient de France de 1913³². En s'affirmant ainsi, la loge recherche visiblement l'adhésion de la population européenne et de ses principaux représentants. Elle commande « une cinquantaine d'exemplaires de la brochure de propagande *La Franc-maçonnerie*³³ » et met en avant auprès du conseil de l'ordre, comme elle doit le faire auprès du colonat, que « ses membres sont pour la plupart des officiers côtés ou des fonctionnaires et chefs de service irréprochables³⁴ ».

³¹ AGODF, « Correspondance avec les loges », carton n°989, « Plan du local choisi » [Diego-Suarez, 20 mai 1913]. Pour mieux se situer dans la ville, voir Alexandre Audard, « Un Klondike aux colonies... », *op. cit.*, p. 76.

³² AGODF, « Correspondance avec les loges », carton n°989, « Notification du délégué de la loge *L'Action Républicaine* à l'Assemblée générale du Grand Orient de France » [Diego-Suarez, 7 août 1913].

³³ *Idem*, « Lettre du frère Estèbe au conseil de l'ordre » [Diego-Suarez, 29 avril 1914].

³⁴ *Idem*, « Lettre des officiers dignitaires de la loge aux membres du conseil de l'ordre » [Diego-Suarez, 14 novembre 1913].



À l'angle de la rue du Catinat et de la rue Joffre (Diego-Suarez, c. 1910).
Coll. A. Audard.

Rapidement, le colonat de Diego-Suarez se manifeste. *L'Action Républicaine* procède à au moins 27 initiations entre 1914 et 1917, sans compter les quelques affiliations³⁵. D'autres profanes sont présentés à la loge, mais les enquêtes sont sévères et les refus plutôt nombreux³⁶. C'est à ce moment que l'atelier attire plusieurs officiers supérieurs et militaires, vraisemblablement en raison de son attachement au maintien des garnisons. À l'été 1914, c'est même le général de brigade Charles-Félix-Eugène Montignault, ancien commandant de la place et du « point d'appui de la Flotte » de 1911 à 1913, qui est présenté – sans toutefois avoir le temps d'être initié, probablement à cause de la mobilisation et de son départ pour la France³⁷. Des gens de mer rejoignent également les colonnes. C'est par exemple le cas de quatre membres d'équipage du *Persépolis* (Compagnie des Messageries Maritimes), dont le port d'attache était Diego-Suarez, initiés en 1916. La plupart de ces apprentis ont une expérience de l'Empire (Cochinchine, Soudan, Tonkin, Tunisie, *etc.*) et doivent naturellement se rallier au discours de *L'Action Républicaine* ayant pour idéal « le bien de l'Humanité en général » mais « la grandeur de la République française en particulier³⁸ ». Ces initiés représentent donc le colonat européen, y compris modestement dans son cosmopolitisme puisque la loge doit échanger en 1916 avec le Grand Orient d'Italie pour procéder à l'initiation d'un colon non français³⁹.

À défaut de disposer de planches ou de livres d'architecture, les archives conservées

³⁵ *Idem*, « Avis d'initiations au Grand Orient de France » [Loge *L'Action Républicaine*, à l'orient de Diego-Suarez, 1913-1917].

³⁶ Les archives conservent par exemple les enquêtes concernant un sous-officier d'infanterie coloniale : *idem*, « Dossier de demande d'initiation du profane Battini » [Diego-Suarez, 10 juillet 1914].

³⁷ *Idem*, « Demande de renseignements au Grand Orient de France concernant des profanes présentés à l'initiation » [Loge *L'Action Républicaine*, à l'orient de Diego-Suarez, 8 août 1914].

³⁸ *Idem*, « Lettre des officiers dignitaires de *L'Action Républicaine* aux membres du conseil de l'ordre » [Diego-Suarez, 27 avril 1914].

³⁹ *Idem*, « Réponse du Grand Orient d'Italie à la demande de renseignements émise par *L'Action Républicaine* concernant Antonio Pomo » [Rome, 15 mai 1916].

confirment ce que semblaient être les aspirations premières de l'atelier dans le temps long. « La raison d'être de la Franc-maçonnerie malgache [étant], sans conteste, le combat laïque⁴⁰ », il est aussi clairement le premier de la loge de Diego-Suarez. Les missionnaires sont solidement installés sur la Grande Île et la loi de séparation des Églises et de l'État n'est appliquée à Madagascar qu'en 1913, la France ne souhaitant pas jusqu'alors affaiblir le catholicisme au profit du protestantisme et donc de l'influence britannique⁴¹. Un frère tel qu'Alexandre Moinard, anticlérical à n'en pas douter, critique depuis toujours la présence des missions à Madagascar. Dans sa loge parisienne, *Les Frères Unis et Inséparables*, il présente en tenue en 1899 « une causerie sur la réaction cléricale et militariste de Madagascar », avant d'évoquer en 1903 « l'épanouissement du jésuitisme dans l'île de Madagascar, grâce à la bienveillance toute paternelle du général Gallieni, franc-maçon repenti » ou encore « l'infiltration jésuïte dans l'île de Madagascar » en 1904⁴². En 1916, pendant la guerre, Claude-Alfred Jaquet écrit au conseil de l'ordre qu'ils ne seront « jamais trop pour faire face à [leurs] adversaires qui pensent toujours que c'est leur dieu qui va sauver la France⁴³ ». Ainsi, en 1917, les frères de la loge redoutent l'arrivée d'un inspecteur, potentiel futur gouverneur général, ayant « des attaches intimes avec le parti clérical très puissant à la colonie, tout comme son antipathie pour tout ce qui est républicain et sa haine contre les Francs-maçons sont légendaires⁴⁴ ». Selon eux, « ce serait une véritable catastrophe pour la Colonie de voir arriver à sa tête un intriguant, un incapable, un clérical acharné et surtout un ennemi implacable de nos frères Augagneur et Garbit. » Car les francs-maçons de l'ensemble de l'île ne cessent de chercher l'appui du gouverneur général qui, comme dans un système féodal⁴⁵, dispose de tous les pouvoirs à Madagascar et donc notamment celui d'accompagner ou de dénoncer les idées de la franc-maçonnerie. En 1914, ils interpellent le conseil de l'ordre pour le « supplier instamment de profiter de la présence au pouvoir d'un ministère qui paraît favorable à [leurs] revendications pour faire des démarches pressantes auprès du ministre des Colonies afin de [les] débarrasser du vieil impotent et du tyran sénile qui dirige les destinées de l'île⁴⁶ ! » Cette lutte est concrète : sous le titre « le plus parfait embusqué », un tract d'Alexandre Moinard, daté du 5 avril 1918, circule en ville et dénonce le maintien d'un chef d'escadron d'artillerie coloniale à

⁴⁰ Olivier Haurez, *La Franc-maçonnerie...*, *op. cit.*, p. 60. Voir également Pietro LUPO, « Jésuites, francs-maçons et pouvoir (Tananarive, 1890-1893) », *Omaly sy Anio (Hier et Aujourd'hui) : revue d'études historiques*, vol. 37-40, 1993-1994, pp. 271-324 ; Monique RATRIMOARIVONY-RAKOTOANOSY, « Pouvoir colonial et laïcisation : la franc-maçonnerie et la question scolaire sur les Hautes-Terres centrales de 1905 à 1910 », *Omaly sy Anio (Hier et Aujourd'hui) : revue d'études historiques*, vol. 29-32, 1989-1990, pp. 353-366.

⁴¹ Simon DUTEIL, « Laïcisation dans les colonies françaises : le cas de Madagascar (1904-1913) » dans Patrick WEIL (dir.), *Politiques de la laïcité au XX^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 2007, pp. 265-284.

⁴² AGODF, Livre d'architecture de la loge *Les Frères Unis et Inséparables*, années 1899-1906, « Procès-verbaux des tenues solennelles du 2 octobre 1899, du 5 mars 1903 et du 21 janvier 1904 » [Paris]. En qualifiant le général Gallieni de « franc-maçon repenti », Alexandre Moinard fait allusion aux nombreuses rumeurs, vraisemblablement infondées, sur une appartenance du gouverneur général à l'ordre. En effet, tout d'abord très liée aux missions religieuses en raison de leur influence sur l'île, la politique scolaire de Gallieni à Madagascar évolue progressivement au contact de la Mission laïque française, créée en 1902 par Pierre Deschamps, franc-maçon notoire. Les missions religieuses, comme d'autres, associent alors cette laïcisation, avant tout pragmatique et politique, à la franc-maçonnerie : J. TOURMENTIN (pseud. de Henry-Stanislas-Athanase Joseph), « Le général Gallieni est-il franc-maçon ? », *La franc-maçonnerie démasquée : organe de l'association antimaçonnique de France*, vol. 22, 10 septembre 1905, pp. 258-262.

⁴³ AGODF, « Correspondance avec les loges », carton n°989, « Lettre du frère Jaquet à un membre du conseil de l'ordre » [Ambatolampy, 15 avril 1916].

⁴⁴ *Idem*, « Procès-verbal de la tenue du 8 avril 1917 » [Diego-Suarez].

⁴⁵ Sur cette comparaison à bien des égards pertinente, voir Faranirina V. RAJAONAH, « Le moment colonial », *op. cit.*, p. 197.

⁴⁶ AGODF, « Correspondance avec les loges », carton n°989, « Lettre des officiers dignitaires de la loge aux membres du conseil de l'ordre » [Diego-Suarez, 26 juin 1914].

Diego-Suarez malgré la guerre grâce, selon lui, à « la complicité de ses petits camarades de Polytechnique, surtout de l'évêque de Saulnes qui, dit-on, gouverne Madagascar sous le couvert du jésuite en robe courte nommé Nicole, général commandant soi-disant les troupes de l'Afrique orientale⁴⁷. » Cette défense de la laïcité et des valeurs républicaines s'accompagne d'un important élan patriotique durant la Première Guerre mondiale. En 1917, les membres de la loge fêtent « l'heureux retour parmi [eux] de [leur] frère Gervais parti au front depuis plus de deux ans où il fut glorieusement blessé⁴⁸ » et récipiendaire de la croix de guerre avec étoile. Peu auparavant, ils recevaient en tant que visiteur le frère et lieutenant de vaisseau auxiliaire Charles-Félix Méric, commandant du *Crimée* ayant affronté « un sous-marin boche », dit aussi « squale boche », en Méditerranée – l'occasion également de critiquer une partie de la marine de guerre qui serait « royale », en raison du recrutement de ses officiers et de ses attaches « traditionnelles », et de promouvoir une « marine républicaine » qui aura raison tôt ou tard des « pirates des empires centraux »⁴⁹. Ce frère disparaît malheureusement l'année suivante lors d'un torpillage à bord du paquebot *Djemnah* des Messageries Maritimes, celui-là même qui reliait Diego-Suarez à Marseille avant la guerre et en était devenu presque un quartier flottant.

À côté du combat laïque, les débats de l'atelier semblent pluriels. En 1917, on discute de « la main d'œuvre féminine⁵⁰ » – mais en 1921, la loge rejette « à l'unanimité la proposition d'admission à quelque titre que ce soit de la femme dans la franc-maçonnerie⁵¹ ». En 1928, on propose la suppression de l'École Polytechnique⁵². Bien que nous ne disposions pas d'archives l'attestant, il ne fait aucun doute que le développement de la ville de Diego-Suarez est aussi, voire avant tout, au cœur des discussions. Les échanges avec l'obédience sont réguliers et la loge bien insérée au sein d'un monde maçonnique plus large. En 1916 et 1917, les frères soutiennent financièrement les œuvres de guerre du Grand Orient de France⁵³. En 1918, la loge devient membre perpétuel de l'association maçonnique *Les Amis Bienfaisants*⁵⁴, et 200 francs sont versés à l'Orphelinat maçonnique en 1930⁵⁵. Des liens sont entretenus avec d'autres loges de l'île, telles que *La France Australe*, à l'orient de Tananarive, mais aussi métropolitaines, à l'instar de *La Parfaite Sincérité*, à l'orient de Marseille, dont le frère Canteleu, capitaine au long cours, est garant d'amitié en 1917⁵⁶. Une petite bibliothèque permet enfin de s'informer – parmi différentes commandes de livres, la loge s'abonne par exemple à la revue *L'Acacia* en 1930⁵⁷.

Fondé en 1921 par Alexandre Moinard, c'est le journal *Les Affiches de Diego-Suarez* qui semble le mieux refléter par extension les opinions de *L'Action Républicaine* durant les années 1920-1930. Le périodique s'affirme même ouvertement maçonnique après l'affaire

⁴⁷ *Ibid*, Alexandre Moinard, « Le plus parfait embusqué » [Diego-Suarez, 5 avril 1918].

⁴⁸ *Ibid*, « Procès-verbal de la tenue du 6 août 1917 » [Diego-Suarez].

⁴⁹ *Ibid*, « Procès-verbal de la tenue du 8 avril 1917 » [Diego-Suarez].

⁵⁰ *Ibid*.

⁵¹ *Ibid*, « Lettre des officiers de la loge au conseil de l'ordre » [Diego-Suarez, 23 juillet 1921].

⁵² *Ibid*, « Extrait du procès-verbal de la tenue du 5 juillet 1928 » [Diego-Suarez, 13 juillet 1928].

⁵³ *Ibid*, « Lettre du frère Estèbe, secrétaire de la loge *L'Action Républicaine*, aux membres du conseil de l'ordre » [Diego-Suarez, 29 décembre 1916] ; « Lettre du président du conseil de l'ordre à la loge *L'Action Républicaine* » [Paris, 5 avril 1917] ; « Lettre du frère Estèbe, secrétaire de la loge *L'Action Républicaine*, aux membres du conseil de l'ordre » [Diego-Suarez, 27 août 1917] ; « Lettre du président du conseil de l'ordre à la loge *L'Action Républicaine* » [Paris, 17 octobre 1917].

⁵⁴ *Ibid*, « Lettre des officiers dignitaires de la loge aux membres du conseil de l'ordre » [Diego-Suarez, 25 février 1918] ; « Lettre du chef du secrétariat de l'ordre à la loge *L'Action Républicaine* » [Paris, 20 août 1919].

⁵⁵ *Ibid*, « Lettre des officiers dignitaires de la loge aux membres du conseil de l'ordre » [Diego-Suarez, 17 avril 1930] ; « Lettre du chef du secrétariat de l'ordre à la loge *L'Action Républicaine* » [Paris, 27 mai 1930].

⁵⁶ *Ibid*, « Procès-verbal de la tenue du 6 août 1917 » [Diego-Suarez].

⁵⁷ *Ibid*, « Lettre du chef du secrétariat de l'ordre à la loge *L'Action Républicaine* » [Paris, 27 mai 1930].

Stavisky. En mai 1934, est ainsi publié « La Franc-Maçonnerie du Grand Orient aux hommes de bonne foi », déclaration de l’obéissance faite durant cette période de crise⁵⁸. En 1936, *Les Affiches* publient le résumé des objectifs du convent du Grand Orient de France et déplorent à travers un texte de Gaston-Martin, l’année suivante, que l’opinion publique considère la franc-maçonnerie comme une « société secrète » et demande sa dissolution car elle serait « par essence internationaliste et antipatriote »⁵⁹. Naturellement, on ressent dans les différents numéros une véritable crainte liée à la montée du fascisme et donc à l’avenir de la franc-maçonnerie : « La haine de tous fascistes à l’égard des libéraux et des francs-maçons est sans pitié. Les édifices maçonniques seront détruits immédiatement, et les Croix de Feu, se débarrasseront par le meurtre de ce qu’ils considèrent comme le pire danger : les hommes de libre pensée. Hitler vient de nous en apporter dernièrement encore la confirmation en fermant les dernières loges prussiennes, qui pourtant avaient poussé à l’extrême la prudence envers le nouveau régime⁶⁰. » En ce sens, la prise de position politique du journal, et de la loge sans aucun doute, est très marquée. En 1934, il soutient que le Parti Radical, historiquement lié à la franc-maçonnerie, est le « seul parti qui peut se qualifier de “parti républicain français”⁶¹ » et en 1936, l’arrivée du Front Populaire au pouvoir est qualifiée de « notre succès⁶² » et de « Front de la Liberté⁶³ ». Dans de très nombreux numéros, le colonel de La Rocque et les Croix-de-feu font l’objet de critiques véhémentes. Une tribune les décrit comme « ces messieurs qui mettent une petite tête de mort à leur boutonnière et se moquent des “nazis” qui en mettent une à leur col et à leur képi⁶⁴. » Ces prises de position ne font évidemment pas l’unanimité dans l’Extrême-Nord de Madagascar : « l’opinion du Croix de Feu qui, dans le dernier numéro de la *Gazette du Nord*, insulte grossièrement la Franc-Maçonnerie, et, particulièrement sectaire, se mêle de parler du sectarisme des Gauches. [...] si le colonel de la Rocque et autres fascistes n’ont pas mieux pour défendre leurs intérêts, la République ne sera pas encore de sitôt en danger à Diego-Suarez⁶⁵. »

Finalement, des années 1910 aux années 1930, les différents débats qui animent la loge sont ceux du colonat d’une ville qui ne se pense que comme le reflet de la métropole. Ce microcosme colonial n’évoque pas, ou très peu, les revendications de la population indigène de la ville. Aucun article des *Affiches* n’évoque le combat politique de Jean Ralaimongo, pourtant franc-maçon, dans la région de Diego-Suarez pour l’accès des Malgaches à la citoyenneté française⁶⁶. Aucun article ne s’intéresse réellement à l’histoire, à l’émergence du nationalisme ou plus largement aux sociétés de l’île. Au-delà de ce désintérêt profond, la question de la colonisation est traitée de manière ambiguë. Le « mission civilisatrice de la France⁶⁷ » est soutenue et l’on peut par exemple lire dans les

⁵⁸ *Les Affiches de Diego-Suarez : journal d’annonces et d’intérêt local*, n°177, 17 mai 1934, p. 1 (« La Franc-Maçonnerie du Grand Orient aux hommes de bonne foi »).

⁵⁹ *Idem*, n°263, 16 janvier 1936, p. 1 (« Convent du Grand Orient de France de 1935 ») ; n°269, 27 février 1936, p. 1-2 (« La Franc-Maçonnerie et l’opinion »).

⁶⁰ *Idem*, n°261, 3 janvier 1936, p. 1 (« L’évolution du fascisme en France »).

⁶¹ *Idem*, n°180, 7 juin 1934, p. 1 (« Le Radicalisme »).

⁶² *Idem*, n°282, 28 mai 1936, p. 1 (« Nos revendications »).

⁶³ *Idem*, n°241, 15 août 1935, p. 1 (« Le Front Populaire, c’est le Front de la Liberté »).

⁶⁴ *Idem*, n°207, 13 décembre 1934, p. 1 (« Fascismes... »).

⁶⁵ *Idem*, n°188, 2 août 1934, p. 2 (« À propos de “Croix de Feu” »).

⁶⁶ Nous renvoyons le lecteur à l’article « Ralaimongo, père et fils, militants nationalistes et francs-maçons à Madagascar » de Jean-Luc LE BRAS. Voir également Solofo RANDRIANJA, « L’action de Ralaimongo à Diego-Suarez », *Omaly sy Anio. Revue d’études historiques*, 25-26, Antananarivo, Université de Madagascar, 1987, pp. 367-382 et, pour l’insérer dans une histoire plus longue, *Société et luttes anticoloniales à Madagascar (1896-1946)*, Paris, Karthala, 2001.

⁶⁷ *Les Affiches de Diego-Suarez...*, n°233, 20 juin 1935, p. 1 (« La mission civilisatrice de la France »).

Affiches qu’« au-dessus de la colonisation il faut une religion ou une philosophie, et [que] cette philosophie, pour conquérir les coeurs de colonisés, doit rayonner des coeurs des colonisateurs⁶⁸. » Il faut attendre 1936 et la victoire du Front Populaire pour que le journal s’intéresse véritablement aux Indigènes. Une tribune intitulée « Nos revendications », empreinte des théories assimilationnistes, propose alors différentes mesures d’ampleur : une représentation parlementaire, « la naturalisation, le plus rapidement possible et avec le moins de formalités possibles de tous les Malgaches évolués, naturalisation de plein droit, car il est inadmissible que des éléments autochtones, instruits et quelquefois détenteurs de diplômes, en tous cas très souvent plus civilisés que beaucoup d’Européens ou assimilés électeurs, soient tenus à l’écart de la vie politique, sociale et économique du pays qui est le leur », la « suppression du Code de l’Indigénat et des tribunaux indigènes, monstruosités à [cette] époque actuelle, [car] il est inadmissible que des enfants de 16 ans soient assujettis à l’impôt. En outre, développement intensif de l’instruction primaire et professionnelle, et intensification de l’action de l’Assistance médicale qui, en dehors des centres urbains, n’est le plus souvent qu’un vain mot », etc⁶⁹.

III) L’INFLUENCE RELATIVE D’UN ATELIER DÉSTRUCTURÉ

Les idées défendues par *L’Action Républicaine* sont nombreuses mais leur portée ne doit pour autant pas être surévaluée. À l’instar de nombreuses loges coloniales, l’atelier de Diego-Suarez est constamment mis en difficulté, voire rendu inaudible. En premier lieu, que ce soit en métropole ou dans l’Empire, l’antimaçonnisme progresse fortement durant cette période. À Madagascar, la presse coloniale attaque régulièrement et violemment la franc-maçonnerie⁷⁰. Dépassant les seules critiques antisémites ou complotistes, différents articles s’appuient notamment sur la croyance populaire du *mpaka fo* [« voleur de cœur » en malgache] pour noircir localement et durablement son image. Les gouverneurs généraux dont l’appartenance à la franc-maçonnerie est notoire sont systématiquement diffamés et critiqués, surtout Victor Augagneur. Sa formule « nos frères noirs » prononcée à son arrivée à Madagascar est sans cesse railée par une partie du colonat de Diego-Suarez, représentée par les journaux *L’Impartial de Diego-Suarez* ou *La Cravache antsiranaise* qui déplorent « la mise en pratique à Madagascar des théories socialistes⁷¹ » et attendent le jour « où le suffrage universel aura rasé cette Bastille [le Grand Orient de France], bien autrement redoutable que celle de 1789⁷² ». Dans les années 1930, ces attaques s’intensifient à la suite de l’affaire Stavisky. La *Gazette du Nord de Madagascar*, bien que fondée en 1924 par Edmond Matte, membre de *L’Action Républicaine*, devient après la mort de ce dernier un organe de presse antimaçonnique « de sensibilité ligueuse⁷³ » et expose par exemple le 5

⁶⁸ *Idem*, n°236, 11 juillet 1935, p. 1 (« L’œuvre de compréhension dans la colonisation »).

⁶⁹ *Idem*, n°282, 28 mai 1936, p. 1. (« Nos revendications »).

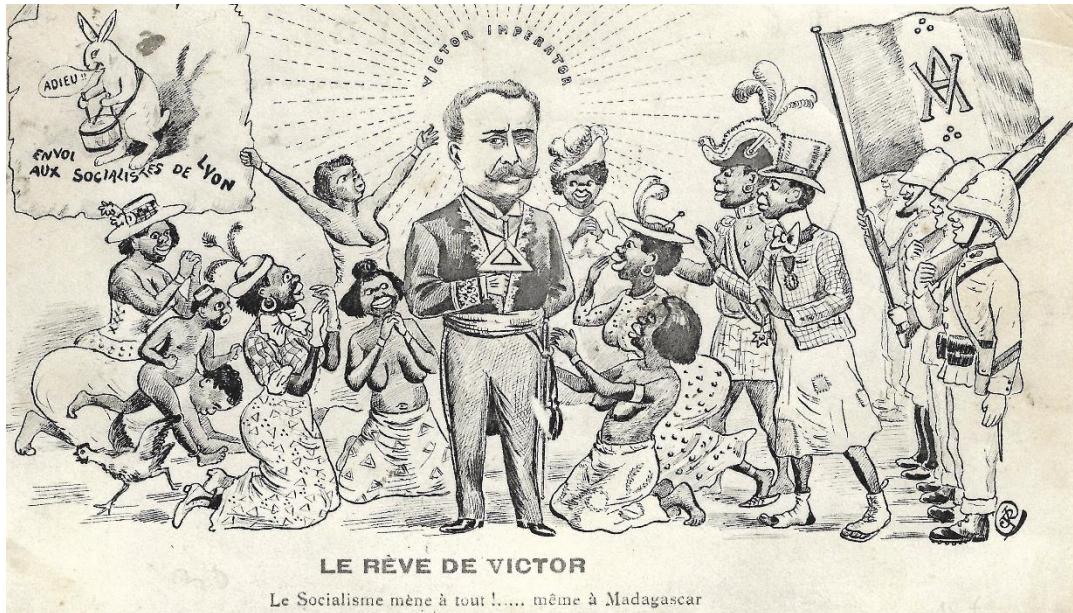
⁷⁰ Jean-Luc LE BRAS, « L’antimaçonnisme militant d’une partie de la presse malgache (1905-1945) », *Chroniques d’histoire maçonnique*, n°87, 2021, pp. 51-75. Ajoutons à cet excellent article *Les Affiches de Diego-Suarez* parmi les revues soutenant la franc-maçonnerie.

⁷¹ *La Cravache antsiranaise : journal indépendant, intransigeant et pamphlétaire*, n°3, 15 novembre 1908, p. 2 (« Nos bons Frères Noirs »). Voir également *L’Impartial de Diego-Suarez : organe politique, économique, militaire, maritime et d’annonces légales*, n°187, 11 septembre 1907, p. 2 (« Le Frère Blanc »). Notons que Victor Augagneur ouvre aux Malgaches l’accès à la citoyenneté française en 1909 et publie *Erreurs et brutalités coloniales* en 1927 aux éditions Montaigne.

⁷² *L’Impartial de Diego-Suarez*..., n°410, 6 octobre 1909, p. 1 (« Nos francs-maçons reniés par leurs frères du Canada »).

⁷³ Jean-Luc LE BRAS, « L’antimaçonnisme militant... », *op. cit.*, p. 62.

mai 1934 que « la France ne peut être sauvée qu'en se débarrassant de la franc-maçonnerie⁷⁴ ». Il en est de même ailleurs dans la colonie. *L'Aurore Malgache* (Tananarive) n'hésite ainsi pas à présenter les francs-maçons comme les « caïmans de la Grande Île⁷⁵ ».



Caricature antimaçonnique de Victor Augagneur (Lyon, 1905).
Coll. A. Audard.

Dès sa fondation, *L'Action Républicaine* subit de plein fouet cet antimaçonnisme ambiant et alerte à plusieurs reprises le conseil de l'ordre quant à sa dangerosité : « Est-ce notre titre *Action Républicaine*, est-ce le parrainage moral de notre regretté Frère Augagneur sollicité par nous, mais le fait est qu'à peine installé, notre atelier a suscité la suspicion et la haine de notre gouverneur général⁷⁶ » préviennent-ils en novembre 1913. D'après leurs sources, « des renseignements furent demandés [...] à la police et à l'administration pour connaître les noms et qualités de tous [les] membres » et connaître leur attitude vis-à-vis du gouvernement général. De fait, dans les mois qui suivent la constitution de la loge, plusieurs membres fondateurs sont contraints de quitter la ville. En 1913, Eugène Camoin est « pour de soi-disantes nécessités de service », « par dépêche », « brutalement » muté ailleurs à Madagascar, sans consultation du directeur des travaux publics⁷⁷. Même *L'Impartial de Diego-Suarez* ne comprend pas les raisons de ce départ – mais peut-être n'a-t-il pas connaissance de son engagement maçonnique⁷⁸. En 1914, c'est au tour d'Antoine Maréchal d'être précipitamment affecté à Mayotte, avec pour seul « motif invoqué naturellement la

⁷⁴ *La Gazette du Nord de Madagascar : journal indépendant, économique, politique, financier et d'annonces légales et judiciaires*, n°420, 5 mai 1934, p. 1 (« Si le président Doumergue échouait... »).

⁷⁵ Jean-Luc LE BRAS, « L'antimaçonnisme militant... », *op. cit.*, p. 64.

⁷⁶ AGODF, « Correspondance avec les loges », carton n°989, « Lettre des officiers dignitaires de la loge aux membres du conseil de l'ordre » [Diego-Suarez, 14 novembre 1913].

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ *L'Impartial de Diego-Suarez...*, n°776, 4 novembre 1913, p. 2 (« Le départ de M. Camoin »).

nécessité de service⁷⁹. » Puis, en 1916, l'administration renvoie sommairement ailleurs Alfred-Claude Jaquet⁸⁰. Si les fonctionnaires coloniaux sont par essence mobiles, il est toutefois probable que certains éloignements n'aient pas été anodins⁸¹. Notons enfin qu'à un niveau plus local, les membres de la loge sont également remis en cause. En 1921, le procureur de la République de Diego-Suarez, qui se prétend protégé du ministre des Colonies Albert Sarraut, manifeste ouvertement son hostilité à la franc-maçonnerie. Il déclare devant témoins à propos de Louis Coulomb, agent des Messageries Maritimes : « Je m'en fous pas mal de la franc-maçonnerie ! Ah ce Coulomb est franc-maçon ! Il verra ce que ça lui coûte ! Il le verra ! », ajoutant que lui aussi aurait-pu être initié mais qu'il aurait alors dû faire sa « déclaration de foi à un garçon boucher »⁸². A plusieurs reprises, les frères de la loge déclarent craindre de perdre leur réputation auprès de « la population profane qui croit encore à [leur] prestige d'influence de solidarité sociale⁸³ » et prient le conseil de l'ordre d'intervenir auprès « des pouvoirs publics pour que cette situation, toute faite de vexations sans nombre, d'hypocrisie, de mensonges, d'injustice et de parti pris flagrant, cesse au plutôt » afin « que [leur] atelier puisse s'organiser solidement⁸⁴ ».

La vie de la loge est surtout directement affectée, après moins d'un an d'existence, par la Première Guerre mondiale. Des frères militaires et civils partent pour la France ou sont réaffectés ailleurs dans l'Empire. Cela explique peut-être pourquoi certaines augmentations de salaire sont si rapides. Le frère Louis-Marius Viaud, inspecteur de police, est par exemple initié le 26 janvier 1916, reçu compagnon le 12 juillet 1916 et élevé maître le 30 août 1916⁸⁵. Le conflit accentue l'absentéisme qui, comme dans la plupart des ateliers coloniaux, est déjà important étant donné le poids des fonctionnaires dans la composition de la loge et leur mobilité intrinsèque – tout cela malgré le grand nombre d'initiations⁸⁶. Les démissions ayant pour motifs « départ pour la France » ou « changement de résidence » sont donc nombreuses⁸⁷. De deux tenues périodiques les 2^e et 4^e jeudis de chaque mois en 1913, la loge ne se réunit plus que « les jours possibles » en 1916⁸⁸. Tandis que la ville, dépendante des importations, voit son trafic maritime se réduire, lorsque la loge demande en 1917 au conseil de l'ordre des imprimés (constitution, règlement général, etc.), elle demande également des rames de papier blanc et « quelques centaines enveloppes ordinaires de commerce » puisqu'« ici on ne trouve plus de papier administratif ni

⁷⁹ AGODF, « Correspondance avec les loges », carton n°989, « Lettre des officiers dignitaires de la loge aux membres du conseil de l'ordre » [Diego-Suarez, 27 avril 1914].

⁸⁰ *Idem*, « Notification de l'élection du président, son obligation, et des officiers de l'atelier et délégués judiciaires » [Diego-Suarez, 11 mars 1916] ; « Avis de démission du frère Jaquet de la loge *L'Action Républicaine* » [Diego-Suarez, 12 juillet 1916]. Il est par la suite notamment employé à la direction de la construction du chemin Tananarive-Antsirabe où il rencontre plusieurs différents avec l'administration : Jean FREMIGACCI, *État, économie...*, *op. cit.*, pp. 286, 312, 315 et 480.

⁸¹ Les tensions avec les autorités politiques étaient en effet récurrentes : Olivier Haurez, *La Franc-maçonnerie à Madagascar...*, *op. cit.*, pp. 22-35.

⁸² AGODF, « Correspondance avec les loges », carton n°989, « Extrait du procès-verbal de la tenue du 12 avril 1921 » [Diego-Suarez].

⁸³ *Idem*, « Lettre des officiers dignitaires de la loge aux membres du conseil de l'ordre » [Diego-Suarez, 14 novembre 1913].

⁸⁴ *Idem*, « Lettre des officiers dignitaires de la loge aux membres du conseil de l'ordre » [Diego-Suarez, 27 avril 1914].

⁸⁵ *Idem*, « Demande de diplôme au Grand Orient de France » [Diego-Suarez, 7 août 1917].

⁸⁶ Olivier HAUREZ, *La Franc-maçonnerie à Madagascar...*, *op. cit.*, pp. 35-43.

⁸⁷ AGODF, « Correspondance avec les loges », carton n°989, « Avis de démission du frère Rousseau de la loge *L'Action Républicaine* » [Diego-Suarez, 25 octobre 1916] ; « Avis de démission du frère Guyard... » [Diego-Suarez, 6 octobre 1916] ; « Avis de démission du frère Noir... » [Diego-Suarez, 17 juillet 1916] ; « Avis de démission des frères Klein et Mayolle... » [Diego-Suarez, 17 juillet 1916].

⁸⁸ *Idem*, « Notification de l'élection du président, son obligation, et des officiers de l'atelier et délégués judiciaires » [Diego-Suarez, 10 décembre 1913 et 28 janvier 1916].

enveloppes ordinaires »⁸⁹. L'isolement progressif de *L'Action Républicaine*, associé à celui de la ville, constraint presque la loge à éteindre ses feux. En 1918, ils ne sont plus que six membres présents à Diego-Suarez⁹⁰. Ce nombre se réduit même rapidement à quatre puisque l'un d'entre eux reçoit une autre affectation et qu'un autre est en cours de radiation car il refuse de louer plus longtemps l'immeuble du temple dont il est propriétaire. Ce dernier soulève d'ailleurs l'indignation par « les termes plutôt... inamicaux » de sa lettre datée du 6 décembre 1917 : « Monsieur le Secrétaire, j'ai l'honneur de vous prier de bien chercher un autre local pour les besoins de la loge et cela pour fin février. Recevez Monsieur le Secrétaire mes salutations distinguées⁹¹. » En 1918, « la loge se trouve sans local ».

Dès lors, c'est Alexandre Moinard, élu vénérable en 1916, qui maintient presque seul l'existence de la loge. Il « [suspend] en principe les travaux de l'atelier » mais s'engage à « envoyer et à recevoir toute correspondance utile au Grand Orient de France, à payer régulièrement ses impôts et à alimenter dans la mesure de ses moyens la caisse des œuvres du Grand Orient⁹². » Dans l'attente d'un nouveau local et de nouvelles circonstances pour reprendre régulièrement les travaux, les tenues « [ont] lieu le plus souvent possibles au domicile du Vénérable afin que l'activité maçonnique et la défense des idées républicaines à [leur] Orient ne se ralentissent pas. » Alexandre Moinard conserve également les archives et le matériel de la loge. En 1919, il informe le conseil de l'ordre qu'ils restent « très peu [de membres] habitant Diego-Suarez » et que « ce n'est donc pas, selon toute probabilité, avant la fin de cette année que [l'] atelier pourra reprendre effectivement ses travaux⁹³. » En 1920, « le nombre des membres actifs de [l'] atelier [...] est de vingt-neuf à peu près tous absents de Diego-Suarez⁹⁴. » Faute de quorum, il n'y a donc pas d'élection cette année, comme cela a été le cas en 1917 et 1918 et, « en raison du manque d'imprimés », les tableaux de la loge ne sont pas envoyés⁹⁵. Les tenues périodiques ne reprennent qu'à partir de 1921, le 1^{er} et 3^e vendredi du mois, toujours chez le vénérable, puis à raison d'une fois par mois à partir de 1923⁹⁶.

IV) « LA CHOSE DE M. MOINARD »

En décembre 1930, à l'issue de l'élévation de plusieurs compagnons à la maîtrise, les frères semblent avoir retrouvé confiance en « l'avenir de [leur] chère *Action Républicaine* qui n'a jamais été aussi forte par le nombre de ses membres actifs, par le nombre de ses lumières et surtout par la qualité⁹⁷. » Depuis le départ d'Alfred-Claude Jaquet en 1916, Alexandre Moinard est le principal animateur de la loge. Élu 23 fois de suite

⁸⁹ *Idem*, « Lettre du frère Estèbe au conseil de l'ordre » [Diego-Suarez, 13 janvier 1917].

⁹⁰ *Idem*, « Procès-verbal de la réunion du 14 février 1918 » [Diego-Suarez].

⁹¹ *Ibid.*

⁹² *Ibid.*

⁹³ *Idem*, « Lettre du frère Moinard au conseil de l'ordre » [Diego-Suarez, 19 février 1919].

⁹⁴ *Idem*, « Lettre du frère Moinard au conseil de l'ordre » [Diego-Suarez, 21 février 1920].

⁹⁵ *Idem*, « Lettre du frère Moinard au conseil de l'ordre » [Diego-Suarez, 7 août 1920] ; « Notification de l'élection du président, son obligation, et des officiers de l'atelier et délégués judiciaires » [Diego-Suarez, 5 avril 1919].

⁹⁶ *Idem*, « Notification de l'élection du président, son obligation, et des officiers de l'atelier et délégués judiciaires » [Diego-Suarez, 22 juillet 1921-8 juillet 1933].

⁹⁷ *Idem*, « Extrait du procès-verbal de la tenue du 4 décembre 1930 » [Diego-Suarez].

vénérable de *L'Action Républicaine*⁹⁸, de 1916 à 1939, il réussit à maintenir l'atelier durant les années difficiles, notamment en le faisant se réunir chez lui après la perte de leur temple. En fondant le journal *Les Affiches de Diego-Suarez* en 1921, il dispose également d'un support de diffusion des idées de la franc-maçonnerie dans l'Extrême-Nord de Madagascar. Alexandre Moinard demeure surtout l'un des colons, le plus ancien d'ailleurs, parmi les plus attachés au développement de la ville. Cet industriel prospère, décrit comme « un gros monsieur [...] », tout rose dans son costume blanc, avec la rosette de la Légion d'honneur⁹⁹ », conserve visiblement l'esprit contestataire de 1913. En 1923, tout en incitant notamment le gouvernement général à développer l'agriculture dans la région, il déplore toujours un certain déclin de la ville : « Les affaires ne sont pas toutes heureuses pour Diego-Suarez, successivement nous voyons disparaître les principales sources de prospérité : les troupes de la garnison furent d'abord réduites à la plus simple expression, puis la période des grands travaux se termine à l'achèvement du bassin de radoub, l'or enfin sur lequel tant d'espoirs se fondèrent n'a plus qu'une importance d'arrière-plan¹⁰⁰. »

Malgré cette renaissance, à première vue prometteuse, *L'Action Républicaine* fait l'objet de graves accusations durant la décennie suivante. À l'été 1930, un frère visiteur de la loge transmet différents renseignements troublants au conseil de l'ordre sur les francs-maçons de Diego-Suarez¹⁰¹. Selon lui, le « Temple est mal couvert » puisque « la loi du silence, malgré le serment prononcé à chaque clôture des travaux, est à Diego constamment violée. Tout ce qui se passe en tenue est connu le soir même, ou au plus tard le lendemain, par les profanes de la ville. » Les initiations seraient irrégulières et parfois, encore selon ce frère, « le même enquêteur pond en série les trois rapports [d'enquête] ». Il ajoute « que dans la balance de ce frère enquêteur, une bouteille de whisky pèse bien plus que n'importe quelle qualité. » Les apprentis ne fourniraient également aucun travail avant leur augmentation de salaire. Le portrait qu'il dresse de la loge devient encore plus sombre alors qu'il s'attaque à l'« immoralité de certains profanes initiés », à l'exemple de ce frère « maître chanteur » qui « tire ses plus grands subsides de la prostitution de sa femme ». Son rapport se conclut en des termes peu élogieux : « Sans trop m'avancer, je crois pouvoir dire que l'atelier de Diego ressemble plus à un temple de marchands s'occupant et défendant des intérêts particuliers, qu'à une loge maçonnique discutant des questions philosophiques ou sociales. »

Ces informations, qui contredisent « le nombre de lumières » et la « qualité » du travail évoqués en loge en décembre 1930, sont saisissantes. Malheureusement, ces accusations semblent se confirmer à l'été 1939, lorsque le conseil de l'ordre prend connaissance de la plainte de la femme de Maurice Laloue, directeur de l'agence de Diego-Suarez du Comptoir National d'Escompte de Paris et frère démissionnaire de la loge¹⁰². Madame Laloue, institutrice et directrice de l'école hindoue de la ville, y compare *L'Action Républicaine* à « une bande de malfaiteurs », voire d'« une telle pourriture ». Selon elle, « la loge est dans cette ville la chose, les moyens d'actions, de monsieur Moinard et de monsieur Stefani » qui, pour le dernier, commerçant influent, « se sert du prestige de son

⁹⁸ Patrice MORLAT, « *Orients* » extrêmes..., *op. cit.*, pp. 396-397. La plupart des notifications de l'élection du président et des officiers de l'atelier au Grand Orient de France sont conservées dans AGODF, « Correspondance avec les loges », carton n°989.

⁹⁹ *Les Affiches de Diego-Suarez*..., 14^e année, n°165, 22 février 1934, p. 1 (« Le voyage de Madagascar par Maurice Martin du Gard »).

¹⁰⁰ *Idem*, 3^e année, n°36, 15 août 1923, p. 1 (« Diego-Suarez : province agricole »).

¹⁰¹ AGODF, « Correspondance avec les loges », carton n°989, « Renseignements du frère Choquer transmis au conseil de l'ordre sur la situation maçonnique à Diego-Suarez » [Marseille, 4 juillet 1930].

¹⁰² *Idem*, « Lettre de Mme Laloue au conseil de l'ordre » [Tananarive, 10 juillet 1939].

argent et de la force de la loge pour acheter les consciences des fonctionnaires au profit de ses affaires. » À l'annonce de la démission de son mari, dont les frères auraient profité du statut de directeur de banque et utilisé le nom, madame Laloue indique avoir fait l'objet d'une enquête officieuse et délétère de la part de la loge. Ses membres auraient même interrogé ses élèves, et provoqué « l'indignation dans la population ». Encore choquée à l'écriture de sa lettre, doublée d'une plainte déposée auprès du gouverneur général, elle indique avoir été contrainte de quitter la ville et de se faire soigner à la station thermale d'Antsirabe. Sur cette affaire, le conseil de l'ordre, dont on note l'embarras à la suite de la confirmation des faits, suggère une inspection : « Nous devons noter que le trésorier de la loge *La France Australe*, à l'orient de Tananarive, de passage au secrétariat général, a confirmé qu'il y avait, malheureusement, beaucoup de vrai dans les accusations formulées par madame Laloue¹⁰³. »

Différentes questions se posent en filigrane de ces témoignages et remettent en cause les valeurs républicaines et morales supposées de l'atelier. Il serait d'abord possible d'objecter qu'Alexandre Moinard, malgré un indéniable engagement maçonnique, n'était visiblement pas très ritualiste. Le 1^{er} octobre 1900, lors de son augmentation de salaire dans la loge historique *Les Frères Unis et Inséparables*, « plusieurs frères prennent la parole [...] et demandent qu'à l'avenir l'atelier soit plus sévère pour accorder ces augmentations à des frères qui connaissent à peine leurs devoirs d'apprenti¹⁰⁴. » En 1913, tandis qu'est annoncée au Grand Orient de France la fondation de *L'Action Républicaine*, le secrétaire général leur précise que leur sceau n'est pas conforme en l'état et que, concernant le temple, « le plan du local n'indique pas qu'une pièce ait été réservée pour un *cabinet de réflexion* »¹⁰⁵. En 1934, aux insultes proférées à l'encontre de la franc-maçonnerie par un opposant politique de la ville, Alexandre Moinard répond dans son journal, presque comme un aveu, « pouv[oir] fournir les preuves que le seul mal que lui aient fait les francs-maçons de Diego, c'est de lui avoir rendu service en maintes et maintes circonstances¹⁰⁶. » Pourtant, lorsqu'on le félicite en tenue en 1928 pour sa réélection à la présidence de la chambre de commerce de Diego-Suarez, « il déclare n'avoir accepté cette présidence, pour la troisième fois, que pour défendre les intérêts de tous les frères, ajoutant qu'il n'a rien à désirer pour lui-même¹⁰⁷. »

En vérité, faute d'autres éléments, il paraît impossible d'infirmer ou de confirmer les accusations relatées. Les archives nous manquent et, mis à part la composition du collège des officiers, nous ne connaissons rien de la vie de *L'Action Républicaine* durant cette période. Pour autant, il est frappant de constater que le tableau de loge des années 1930 n'a rien de similaire à celui des années 1910. Ainsi, en 1937, 16 des 18 francs-maçons qui entourent Alexandre Moinard ont été initiés à Diego-Suarez entre 1928 et cette date¹⁰⁸. Concernant les deux autres, le premier a été initié à Tananarive en 1925 mais a été reçu maître à Diego-Suarez en 1930, et le second, affilié en 1936, a été reçu maître en 1929 dans la loge *Orohena*, à l'orient de Papeete (Tahiti). Mis à part Alexandre Moinard, il ne reste donc aucun des membres de la première génération de la loge. De

¹⁰³ *Idem*, « Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de l'ordre du 7 août 1939 » [Paris].

¹⁰⁴ *Idem*, Livre d'architecture de la loge *Les Frères Unis et Inséparables*, années 1899-1906, « Procès-verbal de la tenue solennelle du 1^{er} octobre 1900 » [Paris].

¹⁰⁵ *Idem*, « Correspondance avec les loges », carton n°989, « Lettre du secrétaire général de l'ordre au Frère Jaquet » [Paris, 24 juin 1913].

¹⁰⁶ *Les Affiches de Diego-Suarez...*, n°188, 2 août 1934, p. 2. (« À propos de "Croix de Feu" »),

¹⁰⁷ AGODF, « Correspondance avec les loges », carton n°989, « Extrait du procès-verbal de la tenue du 5 juillet 1928 » [Diego-Suarez, 13 juillet 1928].

¹⁰⁸ *Idem*, « Tableau des membres actifs de la loge *L'Action Républicaine* » [Diego-Suarez, 26 février 1937].

plus, alors que tous les membres dits « actifs » n'habitent pas en ville – l'un vit à Pondichéry, d'autres à Mayotte, à La Réunion ou ailleurs à Madagascar –, il est probable que les tenues se déroulent toujours en petit comité. L'atelier semble donc s'être refermé sur lui-même, dirigé par un unique vénérable, favorisant l'entre-soi dans une ville elle-même enclavée et laissant libre cours, peut-être, à l'émergence de certaines dérives à défaut de la véritable influence politique espérée.

L'Action Républicaine disparaît progressivement en 1940 avec l'instauration du régime de Vichy. L'appartenance à la franc-maçonnerie devient réprimée et les noms de ses membres sont publiquement dévoilés au Journal Officiel, y compris à Madagascar. Alexandre Moinard quitte alors l'île pour la France et décède à Niort au mois de mai. L'atelier de Diego-Suarez aurait-il pu continuer à travailler sans lui ? Comme souvent en situation coloniale, les ambitions premières des fondateurs de *L'Action Républicaine* étaient contextuelles et liées aux intérêts du colonat européen de la ville. L'enclavement, l'absentéisme, la guerre ou encore l'anti-maçonnisme ambiant ont néanmoins vite contrarié ces aspirations. À défaut d'une réelle influence politique, la loge s'est entièrement renouvelée et, perdant son esprit contestataire, est devenue un lieu de sociabilité parmi d'autres. S'intéresser à l'histoire de la loge à travers celle de Diego-Suarez souligne que cette franc-maçonnerie n'était pas vraiment universelle. Ses membres s'accaparaient les discours de la métropole et ne s'attachaient guère aux revendications qui les entouraient, quitte à souvent contredire l'idéal de fraternité pour mieux accompagner la colonisation. Ils n'ont pas soutenu la lutte de leur frère Ralaimongo et, contrairement aux loges de Tananarive, ne se sont pas ouverts aux élites indigènes.

Depuis la décolonisation en 1960, la franc-maçonnerie s'est durablement installée sur l'île, surtout à Antananarivo, mais aussi à Antsiranana (ex-Diego-Suarez). Tandis que Madagascar rencontre d'importantes difficultés économiques, de nouvelles revendications émergent d'ailleurs dans cette ville portuaire. À l'été 2022, les employés de la SECREN (Société d'études, de construction et de réparations navales – héritière des installations françaises), soutenus par la population, ont fait grève après une longue période d'inactivité, craignant l'effondrement du chantier naval. Pour tous, la ville dépend du maintien de l'activité du port et de la présence militaire et beaucoup se sentent abandonnés par l'État. Leurs revendications font étrangement écho à celles des fondateurs de *L'Action Républicaine*. Elles appelleront peut-être un jour à de nouvelles aspirations maçonniques, mais cette fois, la situation ne sera plus coloniale et l'action se pensera à travers une autre république.